



MAIRIE DE WARLUIS

60430

Warluis, le 17 juin 2020

Madame, Monsieur,

Voici le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin dernier. Nous avons mis en place les commissions de travail, qui vont tout au long de la mandature préparer les projets afin que les décisions soient prises en réunion plénière par le Conseil municipal. Nous avons déterminé les délégations nécessaires au fonctionnement et à l'administration quotidienne de notre collectivité.

Comme vous le verrez, nous avons également pris des décisions afin de pouvoir mener à bien nos projets futurs.

Nous avons enfin, déterminé notre plan d'actions jusqu'à septembre.

Comme vous sans doute, j'attends avec impatience un assouplissement des règles de distanciation. Dès que cela sera possible et comme je vous l'ai promis, je vous convierai alors à des réunions d'information, et nous pourrons simplement avoir un moment de rencontre et de détente après les mois difficiles que nous venons de vivre. Toutefois, aujourd'hui nous n'en sommes pas encore là.

Le Président de la République a annoncé dimanche dernier le retour à l'école obligatoire à partir du lundi 22 juin, dans le respect d'un protocole sanitaire allégé.

Vos élus sont mobilisés vendredi pour effectuer le réaménagement des classes et de la cantine !!! Avec l'équipe éducative, nous allons essayer de répondre au mieux aux exigences légitimes des parents, aux contraintes que fixe la réglementation, aux exigences qu'implique la sécurité sanitaire des enfants.

Dans le même temps, la vie de la commune reprend et l'équipe des employés communaux remet progressivement en état les rues du village, bourg et hameaux.

Nous travaillons aussi pour que puisse être ouvert dès la rentrée scolaire prochaine un centre de loisirs assurant non seulement l'accueil quotidien à la garderie et la cantine mais aussi l'offre d'activités le mercredi et durant les vacances.

Pour le mois de juillet prochain, nous avons réussi à organiser avec la Ligue de l'enseignement, 2 stages d'été d'une semaine proposant des activités artistiques et sportives aux enfants de 8 à 11 ans se déroulant à Warluis, sous la responsabilité d'animateurs qualifiés. Les inscriptions sont ouvertes.

Nous essayons de mettre en place très prochainement un marché local. Avec le boucher, il pourrait y avoir un poissonnier, un ou plusieurs maraichers etc....

En raison des interdictions de rassemblements nous n'avons pu honorer, avec les habitants, la mémoire de ceux qui ont combattu pour la France. Avec le Président des Anciens Combattants, M. Claude Le Roux, nous vous proposons de participer à une cérémonie le 14 juillet afin de célébrer en ce jour anniversaire de la République tous ceux qui se sont battus pour défendre notre Liberté. Je ne manquerai pas de vous donner toutes précisions utiles le moment venu.

D'ici là, continuons à être prudents et à respecter les gestes barrières !

Cordialement

Dominique Moret

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 JUIN 2020

Date de la convocation et de l'affichage : 30/05/2020

Le cinq juin deux mille vingt, à dix-huit heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Dominique MORET, Maire.

Etaient présents : Dominique MORET, Sylvain PINTA, Béatrice PERRET-DELESQUE, Michel DAMBREVILLE, Denise RIBAUCCOURT, Monique DAMONNEVILLE, Ginette MARGUERITE, Laurent GENIEZ, Jean-Michel JONETTE, Brigitte LEPOETRE, Frédéric LOUVET, Stéphane CAUCHOIS, Laure BEAUSSART, François VALET, Arnaud BOURGEOIS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Laure BEAUSSART est nommée secrétaire de séance.

COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGATIONS :

Le conseil municipal désigne ses représentants dans les commissions communales, auprès des syndicats et des organismes où la commune est adhérente. (Tableaux des commissions sur le site Internet)

CREATION D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE:

Le conseil municipal approuve la création d'un CCAS : cinq membres du conseil municipal sont nommés, Mme le Maire est chargée de nommer cinq membres bénévoles.

INDEMNITES MAIRE, ADJOINTS et CONSEILLER DELEGUE :

Le conseil municipal vote à la majorité le taux des indemnités du Maire, des adjoints et du conseiller délégué.

DELEGATION AU MAIRE :

Le Conseil municipal donne délégation à Madame Le Maire lui permettant d'effectuer les opérations nécessaires à l'administration de la commune, opérations dont elle devra rendre compte, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal, décide également en cas d'empêchement de Madame le Maire de confier ces délégations à l'Adjoint qui effectuera sa suppléance.

PERSONNEL COMMUNAL : Attribution de la prime COVID.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19. Cette prime sera proportionnelle au temps de travail des agents.

ACQUISITION PAR VOIE DE PREEMPTION :

Madame Le Maire explique qu'une maison et un terrain sis à WARLUIS au N°13 rue des écoles, d'une superficie totale de 981 M2 sont actuellement en vente. Or, ils sont situés au milieu des biens communaux (entre la salle communale, les logements attenants et les terrains de l'école) L'acquisition par la commune de ces biens pourrait contribuer à la réhabilitation de la salle communale en ouvrant des fenêtres coté ensoleillement et pourrait également faciliter le projet d'agrandissement des locaux scolaires.

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité de cette acquisition par voie de préemption.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Afin de financer cette acquisition, le conseil décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Monsieur DAMBREVILLE, adjoint en charge des travaux et des bâtiments, présente un projet visant à permettre aux personnes ayant des difficultés de mobilité d'accéder aux locaux de la Mairie et de se mettre ainsi en conformité avec la législation en vigueur.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé des différentes solutions, approuve à l'unanimité le projet et autorise Madame le Maire à engager les opérations pour mener à bien ce dossier.

REOUVERTURE DE L'ECOLE :

Madame le Maire fait un point sur la réouverture de l'école au 2 juin 2020. 55 enfants ont repris les cours. Toutefois la Grande Section Maternelle et les primaires ont classe un jour sur 2, les règles de distanciation imposées par le protocole sanitaire ne permettant pas d'accueillir des groupes supérieurs à 8 élèves. Les Petits de la maternelle eux n'ont classe que le matin, la sieste étant interdite.

Les repas sont pris dans chaque classe puisque les regroupements et déplacements des élèves sont interdits. Pour appliquer les règles d'hygiène et de désinfection des locaux la commune a dû embaucher une personne en CDD et réorganiser les plannings des autres personnels. Au total, chaque jour 29H de temps agents sont dédiés à l'école. Cet effort demandé à la collectivité est donc important.

PLAN D' ACTIONS DE JUIN A SEPTEMBRE 2020 :

Madame le Maire expose à l'assemblée les actions qui doivent être menées entre juin et septembre 2020 :

- Des opérations réglementaires et réglementées : Approbation du Compte de Gestion et du Compte administratif 2019 et Vote du budget 2020
- Elaboration d'un projet visant à mettre en route pour la rentrée scolaire prochaine un centre de loisirs assurant non seulement quotidiennement la garderie et la cantine, mais aussi des activités le mercredi et durant les vacances scolaires.
A la demande de Madame le Maire, le Conseil donne son accord pour lancer un appel à projets en vue de mettre en concurrence les prestataires
- Recensement des travaux de voirie et ordre de priorité à étudier en Commissions des travaux
- Mise en place un marché local

Les commissions des Finances, des travaux et de la Vie sociale sont respectivement fixées au 15/06, 29/06 et 06/07/2020.

Enfin le mercredi 10 juin, les conseillers se retrouveront afin de découvrir le patrimoine mobilier et immobilier de Warluis.

QUESTIONS DIVERSES :

M JONETTE sollicite un organigramme du personnel communal.

Mme le Maire informe de la mise à jour du site internet de la Mairie.

M. BOURGEOIS signale les dépôts sauvages dans certains chemins communaux.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le vendredi 26 juin 2020 à 18 H

POUR VIVRE BIEN A WARLUIS

Les beaux jours arrivent, chacun veut profiter des extérieurs, merci pour le bien-être de tous de respecter les horaires de tonte et d'utilisation de matériel bruyant.

De la même façon, si vous aimez la musique, pensez que votre voisin n'a peut-être pas les mêmes goûts musicaux, veillez à ne pas provoquer une nuisance de par l'intensité, la durée et la répétition du bruit.

L'utilisation des matériels bruyants est autorisée :

- jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h
- samedi de 8 H à 12 h et de 14 h à 19 h
- dimanche et jours fériés de 9 H 30 à 13 H

Faire du feu est interdit :

Je vous rappelle qu'un **arrêté préfectoral interdit de brûler à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin, les déchets de jardinage**. En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagée. Des solutions alternatives sont possibles, tel que le composteur ou le ramassage des déchets végétaux le lundi matin d'avril à octobre.

Les règlements ne sont pas là pour vous ennuyer mais permettent simplement de bien vivre ensemble.

RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Centre du service national de Rennes

le STAR aime

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
Direction du Service National

QR code

Recensement militaire (ou citoyen)